

## I. FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET PARR VSBG

PÉRIODE DE RAPPORTAGE : Juillet-Septembre 2018

<b>Titre du projet</b>	<b>Projet D'Appui au Renforcement de la justice et des services de sécurité intérieure dans la Réponse aux VSBG en Côte d'Ivoire (PARR/VSBG)</b>
<b>Zones cibles</b>	Côte d'Ivoire : couverture régionale, zone ouest et sud-ouest, spécifiquement les régions du Cavally, Tonkpi, Guémon et San-pédro. Côte d'Ivoire : couverture nationale pour les 09 bureaux locaux d'assistance judiciaire et le GBVIMS
<b>Structures ciblées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 Commissariats de police et 17 brigades de gendarmerie de la zone cible</li> <li>• 36 Bureaux locaux d'assistance judiciaire et leur coordination</li> <li>• 20 Plateformes de lutte contre les VBG<sup>1</sup>, dont 10 dans la zone cible du projet.</li> </ul>
<b>Durée d'exécution</b>	30 mois (Novembre 2017- Avril 2020)
<b>Budget de l'action</b>	Budget estimatif total (US\$) : 1.091.906 Ressources allouées (US\$): US Embassy : 990.049 et PNUD : 101.857
<b>Objectifs de l'action</b>	Le projet vise à contribuer à la réponse nationale aux défis des Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), plus particulièrement à l'ouest de la Côte d'Ivoire, en capitalisant sur les acquis de programmes précédents et/ou en cours de mise en œuvre. De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer le professionnalisme des forces de sécurité intérieure dans la prise en charge des VSBG ; (ii) Renforcer l'efficacité de la justice en matière de prise en charge des cas de VSBG ; (iii) Renforcer la confiance des populations dans les instruments légaux mis en place pour leur protection ; (iv) Renforcer les capacités nationales et celles des services de sécurité en matière de coordination et de collecte d'information sur les VSBG.
<b>Structure d'exécution</b>	PNUD (DIM)
<b>Partenaires associés à la mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ministère du Plan et du développement ;</li> <li>2. Ministère d'Etat, Ministère de la Défense (Le Commandement Supérieur de la Gendarmerie);</li> <li>3. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (La Direction Générale de la Police Nationale);</li> <li>4. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (La Direction des Affaires Civiles et Pénales);</li> <li>5. Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité (Le Comité National de Lutte contre les Violences basées sur le genre) ;</li> <li>6. Société civile (Association des femmes juristes à travers ses cliniques juridiques) ;</li> <li>7. Le Barreau.</li> </ol>
<b>Groupe(s) cible(s)</b>	La Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), la Gendarmerie Nationale, les institutions judiciaires, les plateformes VBG.
<b>Bénéficiaires finaux</b>	Les fonctionnaires de police et de gendarmerie, les magistrats, officiers de police judiciaires et greffiers, les populations de Côte d'Ivoire, plus particulièrement celles de l'Ouest et sud-ouest.
<b>Résultats escomptés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VSBG ;</li> <li>2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge judiciaire des victimes de VSBG ;</li> <li>3. Les populations connaissent leurs droits sur les VSBG, et sont conscientes des mécanismes légaux et judiciaires en place pour leur protection ;</li> </ol>

<sup>1</sup> La plateforme de lutte contre les VBG est définie comme un cadre d'échange, de collaboration, de référence et de contre référence au niveau départemental entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG.

## RESUME EXECUTIF

Le contexte général de la Côte d'Ivoire reste dominé au cours de ce trimestre par la préparation des élections locales et régionales prévues pour le mois d'octobre 2018. Les tensions politiques surtout au sein de la coalition au pouvoir ont caractérisé cette période et risquent d'être alimentées par un sentiment d'exclusion sociale, régionale et économique qui pourront occasionner des troubles donc des violences sexuelles, d'où l'intérêt du PARRVSBG et des gender desks, des sensibilisations, des formations et de l'accompagnement juridique et judiciaire des personnes survivantes prévus dans le cadre de ce projet. Si les assises de juin 2018 qui avaient 19 affaires au rôle dont 09 cas de VSBG ont enregistré de fortes condamnations pour les cas de VSBG (les sentences vont de 15, 17 et 20 ans), le projet VSBG contribuera à améliorer encore la prise en charge juridique et judiciaire des cas de VSBG.

Dans la zone de couverture du projet, huit cas de viol ont été identifiés. Ces cas ont été rapportés par les réseaux sociaux certes, mais aussi par les cliniques juridiques et les plateformes de lutte contre les VBG. Parmi ces cas de VSBG, un cas de viol à Duékoué sur un mineur de 08 ans par un adulte a eu un écho national. La clinique juridique de Guiglo qui couvre cette localité et qui fait l'objet d'appui dans le cadre du projet en a été saisie. Une procédure judiciaire a été ouverte pour les huit cas suivis par les cliniques juridiques de Guiglo, Man, Daloa et San Pedro et les présumés auteurs arrêtés et déférés. Les cliniques juridiques continuent de suivre l'affaire devant les juridictions compétentes en attendant que les victimes demandent et obtiennent l'assistance judiciaire.

Le 28 août 2018, le PNUD a signé une convention de partenariat avec l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire pour fournir à travers ses cliniques juridiques, l'accompagnement médico-légale, juridique et judiciaire des VSBG dans les zones d'intervention. 4 cliniques juridiques bénéficient de l'appui du projet à l'effet de renforcer les actions déjà menées par elles dans la lutte contre les VBG de la zone cible, notamment en ce qui concerne l'information juridique de la population et la prise en charge médico-légale, juridique et judiciaire. Aussi, les cliniques juridiques ont déjà reçu 08 cas de viol de la signature de la convention en à ce jour. C'est dans ce même cadre que le projet a également initié des appuis en termes de renforcement des capacités des bureaux locaux d'assistance judiciaire des tribunaux de première instance dans les zones d'intervention ainsi que l'extension du centre d'appel du ministère de la Justice pour faciliter l'accès à la justice aux victimes de VSBG dans le cadre de la convention avec l'AFJCI.

En outre, du 28 août au 01 septembre 2018, s'est tenu l'atelier de standardisation et d'harmonisation des outils de collecte de données VBG pour les forces de sécurité. Cet atelier a permis la conception et la validation d'un formulaire de collecte de données VBG à l'attention des forces de sécurité, ainsi que l'établissement d'un circuit de partage de l'information des gender desks à la direction des statistiques du ministère en charge de la famille. L'atelier a enregistré la participation de 24 personnes (dont 12 femmes), représentants les différents acteurs intervenants dans la lutte contre les VBG, notamment, la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, le ministère en charge de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, l'UNFPA, la société civile, le ministère de la Justice, le ministère des affaires sociales, les cliniques juridiques. Ces institutions et le PNUD poursuivront le plaidoyer pour faire prendre une note de service par la hiérarchie militaire et policière à l'effet d'instituer le formulaire dans les services de sécurité et ainsi faire contribuer activement les forces de sécurité à la collecte des données VBG, puisque ces forces qui reçoivent et gèrent les cas de VBG ne participent pas à la collecte des données.

Par ailleurs, l'identification des domaines de collaboration à améliorer entre la justice et les services de sécurité a débuté avec le recrutement de l'expert chargé de la consultance. De même, la RDC et le Rwanda ont pour le moment, été identifiés comme pays hôtes de la mission internationale de partage d'expérience. Les rapports et conclusions de ces différentes expertises permettront d'améliorer les modules de formation à l'endroit des acteurs judiciaires de la prise en charge des VSBG. L'intérêt de toutes ces actions, est d'impacter positivement tous les aspects de la prise en charge des VBG,

notamment la législation, le cadre institutionnel et la pratique des acteurs judiciaires. C'est pourquoi, la mission sera composée du ministère de la justice et des droits de l'Homme (Direction des Affaires civiles et pénales, Direction de législation et de documentation, un formateur de l'institut national de formation judiciaire), de la police judiciaire en charge des gender desks (gendarmerie /police). Elle sera appuyée par l'équipe du projet.

## II. Etat de la mise en œuvre (30 septembre 2018) et perspectives

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2018	Actions prévues dans les 3 prochains mois
<b>1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VBSG</b>			
1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	Mission internationale d'échange d'expérience et/ou de renforcement de capacités sur les VSBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs échanges avec différents acteurs ont permis pour le moment d'identifier la RDC et le Rwanda comme destinations de la mission internationale de partage d'expérience.</li> <li>• Les contacts ont été noués avec la RDC à travers les collègues du bureau du PNUD qui ont fait un bref état des lieux de la RDC en matière de prise en charge juridique et judiciaire des VBG.</li> <li>• Afin d'impacter positivement tous les aspects de la prise en charge des VBG, notamment la législation, le cadre institutionnel et la pratique des acteurs judiciaires, et de favoriser la domestication des leçons apprises, il est proposé que les participants à la mission soient : un magistrat formateur sur les questions de techniques d'enquête en matière de violences sexuelles, un magistrat de la direction de la Législation et de la documentation du ministère de la Justice, un gendarme, un policier et du gestionnaire du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de la mission de partage d'expérience</li> <li>• Rapport de la mission incluant les leçons apprises et les recommandations.</li> </ul>
	Formation des policiers et gendarmes aux VSBG	Collecte et examen des profils des participants et validation de la liste des participants en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue des sessions de formation</li> </ul>
1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	Mise en place et équipement des bureaux de genre dans 12 commissariats et gendarmeries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements des gender desks réceptionnés par le PNUD</li> <li>• Sélection des entreprises prestataires en cours pour les opérations de réhabilitation/construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début des opérations de construction : réhabilitation des gender desks</li> </ul>
<b>2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VSBG</b>			
2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG.	Expertise nationale / internationale pour identifier les domaines de renforcement de la coopération et la coordination des actions entre la police et le pouvoir judiciaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expert national recruté</li> <li>• Identification des domaines de collaboration à améliorer entre la police et la gendarmerie en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaines de coopération entre police judiciaire et justice identifiés</li> <li>• Rapport expertise disponible, comprenant une proposition de plan de renforcement de la coopération OPJ-Magistrats</li> </ul>

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2018	Actions prévues dans les 3 prochains mois
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission internationale de partage d'expérience</li> </ul>
2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	Appui à l'équipement des bureaux locaux d'aide juridique (BLAJ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements acquis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attribution des équipements aux bénéficiaires en novembre 2018</li> <li>• Début de fonctionnement des BLAJ avec les équipements reçus</li> <li>• Suivi des actions des BLAJ</li> </ul>
<b>3. Les populations connaissent l'importance de la loi en matière de VSBG, et ont recours aux mécanismes légaux en place pour leur protection</b>			
3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	Confection d'affiches et outils de CCC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de la convention de partenariat avec l'AFJCI le 28 Août 2018 à l'Ambassade des Etats Unis</li> <li>• Atelier d'information du staff AFJCI intervenant dans la mise en œuvre du PARRVSBG organisé. Cet atelier a permis de situer les intervenants sur les attentes du projet et de donner des orientations pour une bonne gestion financière du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la sensibilisation</li> <li>• Accompagnement médico-légal, juridique et judiciaire des victimes, confection et diffusion de Spots radios,</li> <li>• Mission de suivi et de collecte de données statistiques auprès des cliniques juridiques.</li> </ul>
	Forums publics de sensibilisation par les cliniques juridiques ou associations de société civile		
Confection et diffusion de spots audio avec les radios de proximité			
3.2 Assistance juridique et monitoring	Fonds d'appui au renforcement des capacités des cliniques juridiques pour l'accompagnement médico-légal, juridique et judiciaire des victimes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus d'extension du centre d'appel engagé avec la validation du devis quantitatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de l'extension du centre d'appel</li> </ul>
	Extension du centre d'appels du ministère de la Justice		
<b>4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information</b>			
4.2 Appui à la collecte de données	Atelier sur la standardisation et l'harmonisation des outils de collecte et des services de sécurité interne de la GBV IMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier tenu avec 24 participants, et outil de collecte validé.</li> <li>• Un circuit de partage de l'information proposé des gender desks vers la direction des statistiques du ministère en charge de la famille proposé et validé par les participants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise d'une note de service par les hautes hiérarchies de la gendarmerie et de la police à l'effet d'instituer l'utilisation du formulaire dans les services de sécurité intérieure</li> <li>• Duplication et diffusion de l'outil de collecte au sein des services de sécurité intérieure, et formation à l'utilisation</li> </ul>

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 septembre 2018	Actions prévues dans les 3 prochains mois
	Acquisition de matériel informatique par des plates-formes VBG et des outils de collecte de données pour les postes de police et les postes de police	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements acquis réceptionnés Par le PNUD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise des équipements aux plateformes VBG</li> </ul>

### III. Durabilité et Synergies avec d'autres actions

La durabilité du projet est garantie de manière générale par la synergie d'action avec le comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles en charge des plateformes de lutte contre les VBG, mais aussi par la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les VSBG. Le ministère de la justice et des droits de l'Homme facilite l'accès à la Justice pour les personnes survivantes de VSBG à travers le centre d'appel et les BLAJ qui sont des structures étatiques travaillant en synergie avec les cliniques juridiques. En effet, ces structures étatiques sont appuyées par les cliniques juridiques qui leur réfèrent les cas de VSBG et font le suivi des procédures, mais aussi, qui font la communication pour la promotion de ces centres.

En matière de collecte des données, le ministère de la Femme, de la famille, et de l'enfant à travers la direction des études de la planification et des statistiques qui abrite la base de données du GBV IMS a été un acteur central de l'atelier sur la standardisation et l'harmonisation de l'outil de collecte VBG pour les forces de sécurité. De plus, cette direction bénéficie de l'appui du projet en termes d'équipements informatique pour une collecte optimale des données VSBG. L'UNFPA collabore à la mise en œuvre du projet à travers sa participation aux différentes activités du projet.

Les actions du PARRVSBG s'inscrivent dans le programme global du PNUD en faveur de la paix durable et de la cohésion sociale ; et complètent ses actions en matière de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, et au renforcement de l'accès à la justice et à la protection des droits de l'homme. Aussi, l'équipe projet est appuyée dans ses actions par le conseiller juridique Etat de droit et droits de l'homme du PNUD, par l'équipe d'experts juridique et violences sexuelles liées au conflit ainsi que par l'équipe du PNUD.

### IV. Difficultés et risques

En raison des mouvements d'affectation en cours des fonctionnaires de la gendarmerie, ces derniers ont souhaité que soit différé le début du processus de formation jusqu'en fin octobre. Il en est de même au niveau de la justice où il y a eu plusieurs affectations dans la zone cible du projet. Cela a pour conséquence une re planification des formations, pourtant initialement prévus pour être tenus plus tôt.

### V. Changements intervenus dans la mise en œuvre

A ce jour, la mise en œuvre du projet n'enregistre aucun changement de nature à en affecter les objectifs.

### VI. Gestion, suivi et évaluation

La gestion du projet continue d'être faite par l'équipe projet qui interagi régulièrement avec les points focaux des autres partenaires (Ambassade des USA et Gouvernement notamment) de sorte à ce que toutes les parties prenantes soient informées et aient un point de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet.

### VII. Exécution budgétaire

Produits / Activity	Budget initial US	Engagements et dépenses US
1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VBSG	302 450	6 456
2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VSBG	250 200	123 511
3. Les populations connaissent l'importance de la loi en matière de VSBG, et ont recours aux mécanismes légaux en place pour leur protection	124 140	44 660

4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information	103 200	11 764
5. Gestion du projet	136 722	24 897
<b>(1) Total des coûts programmables</b>	<b>916 712</b>	<b>211 288</b>
<b>(2) Administration et gestion encourus par l'ambassade américaine</b>	<b>73 337</b>	<b>16 903</b>
<b>(3) Coût total du projet</b>	<b>990 049</b>	<b>228 191</b>

#### VIII. Annexes

1. Convention signée avec l'AFJCI
2. Rapport atelier de Bassam contenant le formulaire de collecte de données VBG pour les forces de sécurité validé